

pouvoir transmettre ces renseignements aux esthéticiens et fabricants canadiens et leur permettre de prendre connaissance de ces besoins. On travaille présentement à la publication d'un guide de référence des produits canadiens de belle conception qui ont fait l'objet d'un examen minutieux de la part d'un jury indépendant. Ce guide, imprimé sous forme de catalogue, s'adresse aux acheteurs, architectes, ingénieurs, distributeurs et autres, et on expose au pays ou à l'étranger certains articles spécimens qui y sont mentionnés.

Aide à l'étude du matériel de défense.—Depuis novembre 1964, en vertu du Programme d'aide à l'étude du matériel de défense, le Canada a signé de nouveaux contrats dont la valeur atteint environ 20 millions de dollars; ces engagements ont pour but d'améliorer les techniques d'expérimentation du matériel dans l'industrie canadienne pour répondre aux exigences du programme de partage de la production. Les divers projets qui relèvent de ce programme sont destinés à répondre aux demandes d'assistance militaires, présentes ou prévues, de la part des États-Unis et des autres pays alliés; en voici la liste: *Twin Otter Aircraft Turbinization Project* (programme visant à munir les avions bi-moteur *Otter* de turbines à gaz) chez *DeHavilland* à Toronto; le programme *HARP (High Altitude Research Program)* de l'Université McGill (programme de recherches en haute altitude), à Montréal; système de navigation pour véhicules (*Vehicular Navigational Aid*) chez *Aviation Electric* à Montréal; système de surveillance sonore du champ de bataille (*Battlefield Sound Ranging*) chez *Computing Devices* à Ottawa; appareils aéroportés de détection par radar (*Airborne Radar Sensors*) chez *Marconi* à Montréal; simulateur de vol destiné à l'entraînement (*Aircraft Systems Trainer*) chez *Canadian Aviation Electronics* à Montréal; et le moteur fixe à turbine à gaz OT-4 chez *Orenda* à Toronto. Au cours de l'année close le 31 mars 1966, le gouvernement canadien a autorisé l'affectation de 25 millions de dollars en caisse à ce Programme.

Politique du gouvernement canadien concernant la construction navale.—Des études détaillées entreprises par le ministère, auxquelles le comité interministériel sur la construction navale a donné son assentiment, ont permis d'élaborer une nouvelle politique visant les acquisitions navales. Le nouveau système a reçu l'approbation du Cabinet le 16 juillet 1965; il a pour but d'abaisser le prix d'achat du gouvernement et d'accroître la stabilité et le rendement de cette industrie. Cette politique préconise un système d'achats à partir de soumissions qui seront, dans la mesure du possible, à l'échelle nationale; elle comprend un plan de transition concernant les chantiers de la côte du Pacifique vu la structure financière toute particulière de l'industrie dans cette région.

Missions industrielles.—Plusieurs missions industrielles ont été envoyées aux États-Unis et en Europe. Leur but est de permettre aux hommes d'affaires canadiens de se rendre compte sur place des derniers progrès réalisés en dehors du Canada dans les industries qui les intéressent. Les renseignements qui en découlent sont rédigés sous forme de rapports et distribués dans les milieux industriels canadiens. Ainsi, les fabricants peuvent tous tirer avantage de l'application pratique de nouvelles idées et de nouvelles méthodes.